

AVENTURE PARAMOTEUR

BREVET de PILOTE ULM PARAMOTEUR

1/ VOL D'INITIATION

Si vous n'avez jamais effectué de vol en parapente ou en paramoteur et si vous voulez vous assurer que le paramoteur convient bien à vos attentes, un vol en tandem est recommandé avant de décider de démarrer le stage et d'acquérir votre équipement.

Une fois en l'air, confortablement installé à l'avant, vous êtes envahi par un sentiment de liberté totale... Si vous le désirez, l'instructeur vous passe les commandes et vous pilotez vous-même. Les sensations, le bonheur et le risque... d'y prendre goût !

durée totale 40' (vol 20')

Coût : **95 €**

**Vous êtes conquis par le paramoteur ?... Ce n'est vraiment pas surprenant !
Pour réaliser votre rêve, il faut maintenant apprendre à voler et acquérir votre aéronef.**

2/ STAGE DE FORMATION

* Frais d'inscription

comprenant l'adhésion annuelle à l'aéroclub de Vitry en Artois

Coût : **70 €**

* Formation

En 2 étapes, toute la formation pratique (exercices au sol et exercices en vol) et théorique (en fonction de vos besoins) pour l'obtention de votre brevet et licence de pilote ULM paramoteur, obligatoire en France. Objectif : Voler en autonomie et en sécurité.

1ère étape : le 1er vol

Coût : **480 €** déco à pieds

forfait 10 séances

600 € déco sur roues

Phase 1 : apprendre à dompter la voile

5 à 7 séances* avec l'instructeur, réparties sur 1 à 2 semaines, comprenant des exercices au sol de gonflage de voile et de gestion du moteur ainsi qu'une initiation aux règles de base du vol et à la réglementation.

Phase 2 : se perfectionner dans la maîtrise de la voile (avec votre voile perso)

quelques séances à votre rythme, que vous effectuez par vous-même sur le terrain de l'école ou celui de votre choix, sans la présence de l'instructeur, pour vous perfectionner dans la maîtrise de la voile.

Phase 3 : préparer et effectuer le 1er vol en solo

3 à 5 séances* avec l'instructeur, réparties sur 1 à 2 semaines, comprenant des exercices au sol de gonflage de voile, de gestion du moteur et de simulation de décollage, suivis du 1er vol effectué sous contrôle radio... Un dépassement de soi et une expérience inoubliable !

2ème étape : le brevet de pilote

forfait 10 séances* avec l'instructeur, comprenant tous les vols d'apprentissage et les cours théoriques nécessaires pour l'obtention du brevet pratique délivré par l'instructeur.

réparties sur 3 à 6 semaines :

Coût : **600 €** déco à pied
ou déco sur roues

séance supplémentaire (en cas de dépassement de forfait)

Coût : **70 €** / séance

(séances de 2 à 3h, avec report en cas de conditions météo défavorables)

Tarifs au 1er janvier 2023 susceptible de modifications sans préavis. TVA non exigible (art. 261.4.b CGI)

Les stagiaires de - de 25 ans peuvent bénéficier d'une bourse FFPIUM.

Une formule avec tarif spécial peut être proposée aux parapentistes confirmés après évaluation au sol

Important : Tous les exercices au sol peuvent se faire avec le matériel de l'école mais les vols d'apprentissage doivent être effectués avec votre paramoteur personnel.

AVENTURE PARAMOTEUR

3/ EQUIPEMENT PARAMOTEUR

* **ACHAT** : **Neuf** : **gamme Adventure** (<http://www.paramoteur.com>)
Occasion : **liste des « occasions Adventure »** disponible sur demande

Important : L'inscription à un stage ne vous oblige aucunement à acheter votre matériel à l'école. Mais vous pouvez évidemment compter sur l'école pour vous aider dans votre choix et vous proposer un équipement adapté à vos besoins, neuf ou d'occasion.

NB : Adventure étant une marque leader en France depuis 1991, beaucoup d'occasions sont disponibles sur le net; nous vous déconseillons néanmoins les anciennes séries F, A, R, S et M pour lesquels il peut être difficile voire impossible d'obtenir certaines pièces détachées.

décollage à pieds



ou ...

décollage sur roues ?



Le brevet est le même, les sensations en vol sont identiques, mais chacune des 2 formules possède ses propres avantages :

avantages du décollage à pieds :

- * la magie de s'envoler en courant
- * aéronef facile à emporter et à stocker
- * décollage possible d'un terrain accidenté

avantages du décollage sur roues :

- * dos et jambes ne sont pas sollicités
- * vol avec passager accessible pour tous
- * aucun effort physique pour décoller

STAGES POUR PILOTES BREVETÉS

PERFECTIONNEMENT 'niveau II'

Recommandé aux pilotes brevetés qui souhaitent tirer un maximum de profit de leur paramoteur et améliorer encore l'autonomie et la sécurité. Exercices de niveau supérieur aux exigences du brevet.

Durée : **1 séance** * Coût : **95 €** Forfait **3 séances*** Validité : **1 mois** Coût : **260 €**

QUALIFICATION 'EMPORT PASSAGER'

Pour partager le bonheur de voler ! Qualification permettant d'emmener un passager. Accessible aux pilotes ayant obtenu leur brevet depuis + d'un an et ayant effectué 100 vols minimum.

Forfait **4 séances*** Validité : **3 mois** Coût : **380 €**

REMISE EN VOL / ACTUALISATION

Votre dernier vol remonte à plusieurs mois ? Votre précédent décollage n'a pas été satisfaisant ? Vous souhaitez passer du décollage à pieds au décollage sur roues (ou vice-versa) ? Programme adapté à vos besoins.

Durée : **1 séance** * Coût : **95 €** Forfait **3 séances*** Validité : **1 mois** Coût : **260 €**

OPÉRATION REMISE EN VOL (REV) : la FFPIUM offre à tous ses adhérents une subvention de 60€ pour une séance de remise en vol effectuée dans une école affiliée FFPIUM : <https://ffplum.fr/securite/rev>

(* séance de 2 h, effectuée avec l'équipement personnel)